

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Un quinquagénaire retrouvé en forêt plus d'un mois après sa disparition

Damien MADEBE
Koula-Moutou/Gabon

UN homme âgé de 56 ans, perdu en forêt et retrouvé sain et sauf un mois plus tard, alors que ses parents, désespérés, avaient déjà fait leur deuil. C'est l'histoire de Joseph Bouvele, un compatriote originaire de Divinde, village situé dans le canton Lolo-Wagna, département de la Lolo-Bouenguendi dont Koula-Moutou est le chef-lieu.

Un jour du mois d'avril dernier, le quinquagénaire s'est rendu en brousse, pour une partie de chasse et pour faire la localisation des sites aurifères. Y étant, il s'est subitement égaré, dans une forêt dont il est pourtant parfaitement familier. Il a donc perdu le sens de l'orientation, au point de ne plus retrouver le chemin de son village.

Inquiète de ne pas voir rentrer l'intéressé, la panique a gagné rapidement toute la famille de Bouvele. Pendant ce temps, l'infortuné a commencé son errance en forêt. Le quinquagénaire expliquera plus tard que pour éviter de mourir de faim, il se nourrissait des asperges crues et de tout ce qu'il trouvait sur son chemin, et qui était susceptible d'être consommé. Les intenses recherches effectuées avec le concours des autorités pour retrouver le disparu demeurant vaines, les riverains, plus que jamais convaincus que ce dernier était déjà mort, y ont finalement mis un terme.

Malgré tous ses efforts, Joseph Bouvele avait déjà perdu lui aussi tout espoir de retrouver les siens quand, tout à coup, un miracle s'est produit. En effet, alors que le malheureux est assis dans sa cabane, perdu dans ses pensées, un ressortissant de Moukouagno, village situé à 40 km de Divinde et à 80 km de Koula-Moutou, vient à passer par là et le découvre avec surprise. Amaigri, affaibli et affamé, le miraculé est aussitôt ramené par son sauveur à Moukouagno, où il racontera sa mésaventure. Sitôt informés de cette réappa-

rition, les proches de la victime se sont rendus sur place, où ils ont retrouvé effectivement leur parent sain et sauf. Ce dernier a ensuite été ramené chez lui à Divinde.

Les commérages autour de cette histoire font état de ce que Bouvele aurait été victime de la colère des mauvais esprits. Car, il y a 6 ans, alors qu'il se trouvait dans un campement, sur la route économique, son fusil chargé avait disparu, comme par enchantement, pendant qu'il se reposait.

On raconte également que c'est la pression exercée sur lui par les génies de la forêt aurifère, mécontents d'avoir été dérangés par un chercheur d'or, qui aurait été à l'origine de la désorientation du quinquagénaire.

Dans la province de l'Ogooué-Lolo, les disparitions de personnes en forêt sont récurrentes. Pour preuve, il y a quelques mois, une jeune femme, disparue dans une forêt à Pana, avait été retrouvée après deux mois de recherche.



Joseph Bouvele est rentré à la maison, sain et sauf.

Un faux flic confondu par la police

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

L'ANTENNE provinciale de la Police judiciaire (PJ) vient de mettre la main sur Steeve Ndjima pour usurpation de titre et escroquerie. Il est, en effet, reproché à ce Gabonais de 34 ans, de s'être prévalu de la qualité de fonctionnaire de police et d'en avoir profité pour extorquer des fonds auprès des commerçants ouest-africains exerçant à Port-Gentil.

Steeve avait, semble-t-il, pour habitude de se présenter chez des boutiquiers pour un contrôle des documents administratifs (carte de séjour et autres). Et malheur à celui qui n'avait pas ses papiers, car une somme d'argent était exigée par le filou en échange de poursuites éventuelles. Saisie par les victimes, la PJ a ouvert une enquête afin de faire

toute la lumière sur cette histoire. Avec succès. Puisque le faux fonctionnaire de police a été arrêté. Il a été conduit au poste de police et placé en garde à vue pour les nécessités d'enquête.

Entendu sur procès-verbal, Steeve Ndjima est passé aux aveux. " Je reconnais avoir extorqué de l'argent auprès des commerçants ouest-africains, au cours des contrôles que j'entreprenais. Ceux qui ne possédaient pas de pièces sur eux, étaient sommés de me remettre de l'argent, entre 20000 et 30000 francs. J'ai choisi d'exercer cette activité illicite parce que je ne trouvais pas du travail ", aurait déclaré le mis en cause aux enquêteurs.

Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Port-Gentil, pour la poursuite de la procédure, le faux agent



Steeve Ndjima aurait reconnu les faits mis à sa charge.

de police a été, après audition, inculpé pour faux et usage de faux, et extorsion de numéraires, avant d'être placé sous mandat

de dépôt à la prison centrale du Château, où il avait déjà séjourné trois ans durant, pour des faits de même nature.